

## Réunion du Conseil d'Administration 6 juillet 2018

### - Compte rendu -

**Présents :** Mélanie BARREAUD, Baptiste BASNIER, Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX et Ludovic GERMA.

La Présidente, Marie BERTHELOT, ouvre la réunion du CA en accueillant les participants et en détaillant l'ordre du jour :

#### Ordre du jour :

- Compte-rendu de la réunion DREAL organisée par l'association le 29/06/18 ;
- Compte-rendu de la 1ère pêche au cas pratique réalisée en juin ;
- Programmation et organisation :
  - de la journée "Prévention des Inondations" / oct 2018;
  - du colloque annuel / décembre 2018.
- Point sur la mobilisation en cours en lien avec les nouvelles problématiques de financement du grand cycle de l'eau ;
- Questions diverses.

### 1. CR de la réunion DREAL organisée par l'association le 29/06/18

Mélanie, Jade et Baptiste étaient présents à cette matinée d'échange présentée par les DREAL Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Ils reviennent sur cet événement.

#### Points positifs :

- Prêt d'une grande salle équipée (vidéo, ordi...) par l'agglomération d'Agen (possibilité de renouveler la demande pour d'autres événements) ;
- Participation de 10 membres de l'association + 10 extérieurs (DDTs, CATERs)+4 formateurs DREAL
- Débats et échanges entre les intervenants et la salle
- Dans l'ensemble, retours positifs des participants

#### Points négatifs :

- Contenus des présentations parfois flou

## 2. CR de la 1ère pêche au cas pratique réalisée en juin :

- Fabien explique que seule Mélanie a pu s'y rendre. Il a prévenu au dernier moment, du fait des contraintes de chantier. Mais constate que l'organisation est simple à mettre en place.
- 2ème pêche au cas pratique possible par Aurore BV Save
- 3ème pêche au cas pratique potentielle avec un projet de déplacement de route départementale avec Ludo;
- 4ème pêche au cas pratique potentielle avec un arasement de seuil (cas pratique en n+1)
- 5ème pêche au cas pratique potentielle de la protection des berges d'un lac du Bv de la Lèze avec Jade.

## 3. Programmation et organisation :

### Journée technique "Prévention des Inondations":

Elle est programmée Semaine 42 (le 16 ou 18 octobre 2018) (A définir)

Il est discuté de l'intérêt de proposer une approche globale pour gérer la PI, aussi bien sur le volet diminution de l'aléa que diminution de la vulnérabilité.

Sylvain se renseignera auprès du SMMAR et du PLGV, afin de voir leur possibilité de REX sur le sujet (*mais le SMMAR est déjà intervenu sur le sujet en 2016, donc attention !*).

Ludo propose une intervention potentielle pour présenter la démarche partenariale récemment engagée sur l'amont de l'Adour, pour mettre en place la PI par le syndicat de l'Adour: groupe de travail CC/syndicat et DREAL, sur la base d'une étude des ouvrages par un prestataire (ISL) et dans l'objectif de bien gérer les ouvrages et réfléchir à la prise de responsabilité de chaque partie. Territoire PAPI (*Benoît Jaréno chargé de mission, qui est déjà intervenu lors du dernier colloque en 2017*).

Certains membres ont clairement demandé que soit une aide à la méthodologie pour définir les systèmes d'endiguement. donc il faudrait répondre à une ou l'ensemble des questions suivantes :

- comment recenser les ouvrages ? (en interne ou prestataire)
- comment définir les zones à protéger ?
- comment intégrer les différentes parties dans la réflexion, coordonner et organiser ?
- présentation de cctp de définition des crues ?

Autre sujet d'intérêt: comment organiser la gestion lors du transfert d'ouvrages communaux autorisés au titre de la loi sur l'Eau avec la prise de compétence GEMAPI? *Cf. Labrue et Lapergue à la DREAL? ou syndicat d'expérience sur le sujet? Cela devient une question pressante pour les structures concernées.*

Enfin dernier sujet potentiel: le financement de la PI et l'organisation des équipes pour la gestion PI (avec si possible une partie de la présentation sur le financement de la PI hors PAPI).

*CF. l'ARPE?*

*Cf. programme de la précédente journée organisée par l'ARRA?*

Tout ne pourra pas être traité dans une journée => sujets à creuser et recherche d'intervenants à faire d'ici à

la prochaine réunion du CA.

Mélanie se renseignera sur les possibilités de site d'accueil de la journée: *cf. Rieumes ou Agen.*

On pourrait peut-être organiser une rencontre PI pour les élus en 2019.

## **Colloque annuel "Eau et agriculture"**

Il sera sûrement programmé pour décembre 2018.

- Journée 1:

Cf. si Thierry Bazzuchi était le formateur possible au cnfpt exploitant et conseiller au CER-France: *cf. avec Rachida.*

On pourrait aussi solliciter L'ADASEA pour une intervention sur la réglementation PAC.

Ludo : piste d'intervention avec le programme Agr'Eau *cf. programme du colloque de 2012*

Marie: piste CA nationale et régionale/ MEDDE pour la présentation du guide "Prise en compte de l'activité agricole et des espaces naturels dans le cadre de la gestion des risque inondation" (disponible sur le site de l'association).

- Journée 2:

- cf. Htes-Pyrénées la mise en défens de zones humides mais expérience très localisée - Labarthe de Neste Mme Béatrice Loncan ?
- Problématique de gestion des sources et des estives serait intéressante à traiter (Marie).
- Autres idées?
- Cf. Synd Rance et Célé pour protection des CE vis-à-vis du bétail.

## **4. Point sur la mobilisation en cours en lien avec les nouvelles problématiques de financement du grand cycle de l'eau**

- Courrier D2B transmis aux membres du CA de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne début juin (disponible sur le site de l'association).
- Entretien de la Présidente avec un représentant de l'Etat sur la mise en oeuvre GEMAPI (atouts et difficultés) en juin
- Relais sur le groupe de discussion de l'enquête menée par l'Etat sur la mise en oeuvre de la GEMAPI, pour faire remonter les avis, fin juin.
- Intervention d'un élu syndicat du Lot au forum de l'Eau et courrier collectif qui reprend son allocution, signé par de nombreux syndicats et D2B, suite au relais fait par l'association sur notre groupe de discussion=> ce courrier sera envoyé en juillet à de nombreux élus ayant un rôle au niveau nationale (CNE et autres) (disponible sur le site de l'association).
- La mobilisation de chacun auprès de ses élus reste d'actualité car les Assises sur le grand cycle de l'eau se tiendront à l'automne.